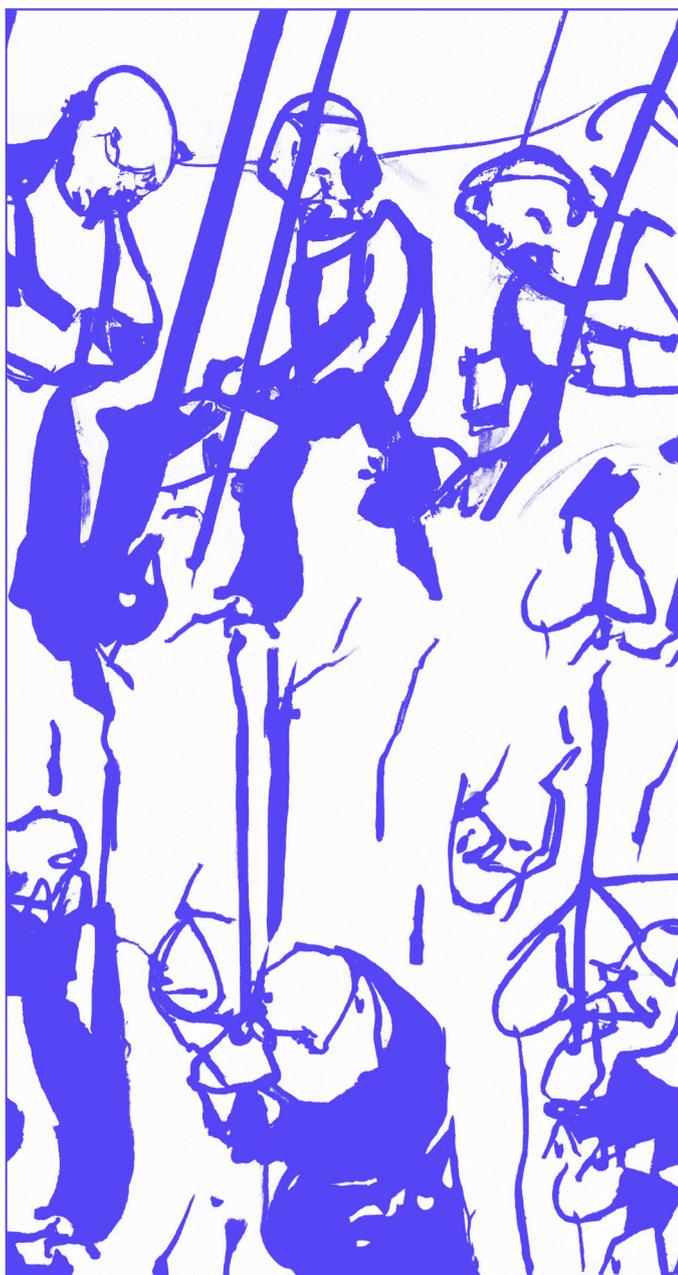


Exposition : Unfree Labor

Dossier d'exploitation [pour groupes d'adultes]



Introduction

Ce document s'adresse aux responsables de groupes d'adultes, animateur.trice.s, formateur.trice.s, enseignant.e.s, qui prévoient de visiter l'exposition Unfree labor du Musée bruxellois des industries et du travail.

Vous trouverez ici une série de pistes d'activités à organiser avant ou après avoir visité l'exposition. Certaines activités proposées ont une durée très limitée, d'autres peuvent faire l'objet du travail d'une année. Toutes les activités encouragent les participant.e.s aux groupes à prendre conscience de leurs connaissances et compétences propres et à les partager avec d'autres.

Présentation de l'exposition

Avons-nous toujours la possibilité de choisir notre travail ? Pourquoi certaines catégories de personnes sont-elles susceptibles d'être reléguées dans des emplois de seconde zone ? Sommes-nous invariablement déterminés à contribuer à un marché de l'emploi inégalitaire ou avons-nous, comme consommateur, la possibilité d'un choix ?

L'article 23 de la Déclaration universelle stipule : « *Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Toute personne, sans aucune discrimination, a droit à un salaire égal pour un travail égal* ».

L'exposition « Unfree Labor » nous invite à explorer la transition floue entre un travail libre et non libre. Loin d'être cantonné à des périodes les plus noires de notre histoire récente, le travail contraint demeure aujourd'hui encore une réalité. Les visiteurs y apprendront que l'absence de choix implique inévitablement une relation de dominance-subordination.

Que signifie véritablement la notion de choix pour les travailleurs du 21^e siècle ?

« Unfree Labor » est une exposition engagée qui invite les visiteurs à réfléchir et à prendre position sur des situations vécues aujourd'hui en Allemagne, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Dans nos pays riches et dits démocratiques, quelle est notre marge de liberté en prenant un emploi ? Dans quelle mesure la coercition économique, juridique ou émotionnelle pousse-t-elle une personne à accepter un travail pouvant présenter des conditions injustes ?

Allemagne, Belgique, Luxembourg : trois pays si proches, mais aussi parfois très différents dans leurs rapports à l'emploi. A travers le cas des livreurs à vélo, des travailleurs domestiques, des abattoirs, du travail du sexe sur internet ou du travail carcéral, cette exposition nous propose de réfléchir aux réalités vécues par nombre de travailleurs précarisés.

À qui profite ce système ? Quels en sont les effets sur les personnes concernées ? Et comment promouvoir un travail plus équitable ?

« Unfree Labor » est une exposition qui informe mais pose aussi beaucoup de questions qui dérangent. Elle souhaite aider le visiteur à mieux comprendre ce monde du travail que nous partageons.

L'exposition est également le résultat d'une démarche active d'étudiants d'universités et d'établissements supérieurs de ces trois pays. Cette jeune génération apporte un regard novateur et inédit sur des questions sociétales. Les étudiants ont co-construit cette expo avec leurs enseignants et les 4 musée partenaires.

L'exposition est visible à La Fonderie - Musée bruxellois des industries et du travail jusqu'au 21 janvier 2024.

ACTIVITÉ 1 : Cases à cocher

En visitant l'exposition Unfree labour, nous verrons que certaines catégories de travailleur.euse.s subissent un travail forcé, une sorte d'esclavage moderne.

Objectif

- ▶ Prendre la mesure de ce que le groupe connaît du sujet de l'exposition avant de l'avoir visitée
- ▶ Faire une synthèse, sous forme de tableau, de tout ce qui a été vu et entendu durant la visite de l'exposition

Types de public

- ▶ Tous publics

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau ou grille photocopiée A3 et affichée au mur

Durée

- ▶ Séance 1 : une demi-heure
- ▶ Séance 2 : de 1 à 2 heures

Déroulement

Séance 1, avant de visiter l'exposition

Le.la responsable présente aux participant.e.s la grille suivante :

	Travail du sexe	Faux indépendants	Travail en prison	Au pair
Bas salaire				
Insécurité, agressivité du client...				
Pas d'assurances				
Accès des employeurs aux données personnelles				
Contrôle du travail par géolocalisation				
Système de notation du travailleur				
Les travailleurs achètent leurs outils et leurs vêtements de travail				
Risque liés à l'hygiène				
Horaires ultra-flexibles, plus de 40h/semaine				

Logement précaire, insalubre				
travail à la pièce, pas de salaire fixe				
Réinsertion difficile sur le marché du travail « classique »				
Pas d'accès au chômage				

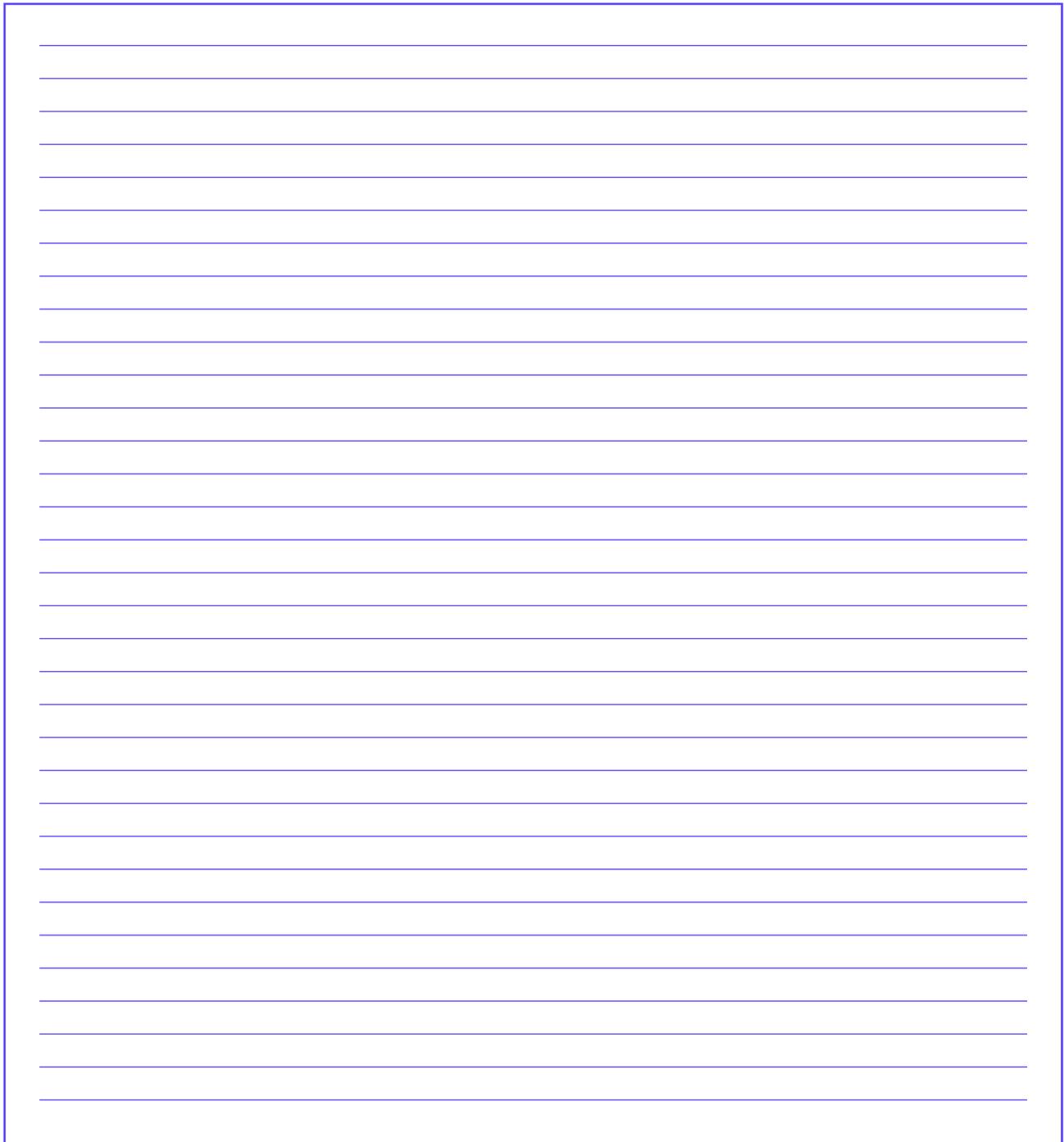
Il.elle précise que l'on peut ajouter des critères : 4 lignes restent à remplir à la fin du tableau, que les participant.e.s peuvent remplir en fonction de leurs propres expériences professionnelles.

Par sous-groupes de 2 ou 3 personnes, il.elle propose aux membres du groupe de venir faire une croix dans les cases qui sont à remplir, selon leur opinion. Donc, quelqu'un qui pense que les salaires des jeunes au pair sont trop bas cochera la première case de la dernière colonne. Quelqu'un qui pense que les faux indépendants n'ont pas accès à des formations cochera l'avant-dernière case de la 2e colonne, etc. Il.elle précise également que l'on peut ajouter des critères dans le bas de la grille.

Lorsque tout le monde est passé, le responsable explique que nous reprendrons cette grille après avoir visité l'exposition.

Séance 2, après la visite de l'expo

Comme la première fois, chacun.e va passer devant le tableau et le compléter. Lorsque tout le monde est passé, le.la responsable de l'exposition demande au groupe quelles conclusions on peut tirer de ce tableau. Une discussion s'ensuit.



Avant de visiter l'expo

ACTIVITÉ 2 : Atelier d'écriture

Les consignes d'écriture compilées ci-dessous doivent permettre, quelle que soit la taille du groupe et son niveau à l'écrit, d'organiser un atelier de deux heures. Elles peuvent être proposées dans n'importe quel ordre, en fonction des réactions des participant.e.s et du temps qu'il reste pour terminer l'atelier. Il y aura probablement trop de consignes pour 2 heures. Choisissez-les en fonction de la nature de votre groupe.

Deux durées d'écriture sont parfois proposées. La première est adaptée à un public pour lequel l'écriture n'est pas une difficulté, la deuxième à un public pour lequel l'écriture est plus compliquée (recherches nécessaires dans le dictionnaire ou le Bescherelle, questions au.à la responsable du groupe, nécessité d'éclaircissement ou d'adaptation de la consigne...). Parfois, il n'y a qu'une seule durée indiquée. Dans ce cas, il faut s'attendre à des textes produits plus longs chez un groupe pour lequel l'écriture n'est pas une difficulté que chez un groupe pour lequel elle l'est.

Dans un groupe multiculturel, le.la responsable peut choisir d'autoriser les participant.e.s à écrire dans leur langue natale. Dans ce cas, au moment de la lecture, la personne veillera à traduire le mieux possible son texte en français, ou en tous cas à l'expliquer.

Si l'un ou l'autre membre du groupe est analphabète, il peut, durant le temps imparti, réfléchir à ce qu'il va dire puis raconter son histoire oralement au moment de la lecture.

Objectif

- ▶ Permettre aux participant.e.s de s'exprimer sur le sujet du travail contraint de différentes manières (sous une forme de documentaire ou de fiction, plus ou moins poétique, en témoignant sur soi ou sur autrui...)
- ▶ Confronter les diverses façons d'aborder un même sujet, encourager les échanges

Types de public

- ▶ Groupes de maximum 15 personnes. Majoritairement composé de personnes sachant lire et écrire.

Matériel nécessaire

- ▶ Des sabliers de 3, 5 et 10 minutes
- ▶ Quelques dictionnaires
- ▶ Un manuel de grammaire et de conjugaison
- ▶ Personnages à tirer au sort pour les consignes 3 et 4 (2X chaque personnage si votre groupe comprend plus de 5 participant.e.s, 3X s'il en comprend plus de 10)
- ▶ Pour la consigne 6, liste des mots à placer photocopiée autant de fois qu'il y a de participant.e.s

Durée

- ▶ 2 heures

Déroulement

Le.la responsable du groupe explique qu'il propose aujourd'hui un atelier d'écriture.

Quelques règles et remarques :

- ▶ Certaines consignes peuvent ne pas inspirer un ou plusieurs écrivain.s. Ce n'est pas grave. Il y aura d'autres consignes, différentes, qui vous donneront envie d'écrire plus que celles-ci. L'écriture n'est donc pas obligatoire.
- ▶ Après avoir écrit chaque texte, nous ferons un tour de table et vous lirez vos textes à voix haute. Cependant, certains textes pourraient être trop intimes ou générer trop d'émotion chez le.la lecteur.trice. La lecture n'est donc pas obligatoire.
- ▶ Quelqu'un qui n'écrirait et/ou ne lirait rien risque de s'exclure de la dynamique et de la cohésion du groupe. Ce serait dommage...
- ▶ Après lecture à voix haute du texte, il est normal d'avoir des questions, des remarques... à adresser à l'auteur.trice du texte. C'est autorisé et même encouragé. Néanmoins, nous veillerons à rester bienveillants et à ne jamais poser de jugements ni par rapport au texte lui-même, ni par rapport à son contenu.
- ▶ Vous aurez un temps maximum d'écriture. Vous serez prévenus régulièrement de la façon dont le temps s'écoule mais vous pouvez aussi regarder le sablier pour savoir où en est le temps imparti.

Première consigne d'écriture

Ecrivez un texte dont le début est « Je connais quelqu'un qui n'a pas de travail... ». 10 ou 15 minutes d'écriture.

Conseils au.à la responsable de groupe :

Évitez d'aller lire par-dessus l'épaule des participant.e.s car cela pourrait les perturber ou les intimider.

Si vous voyez que quelqu'un n'écrit pas, n'hésitez pas à aller lui donner quelques exemples de première phrase qu'il.elle pourrait écrire, à voix basse pour ne pas perturber les autres participant.e.s.

Une fois les 10 ou 15 minutes écoulées, le.la responsable va inviter chacun.e à lire son texte par la question « XYZ, veux-tu nous lire ton texte ? », ce qui permet à XYZ de décliner l'invitation s'il.elle le souhaite.

Si aucun commentaire ou aucune question ne vient du groupe après lecture à voix haute, le.la responsable peut poser quelques questions aux participant.e.s. Dans tous les cas, remercier la personne qui a lu d'avoir accepté de partager son texte avec tou.te.s.

Deuxième consigne d'écriture

Par équipes de 2 ou de 3, écrire un dialogue de théâtre qui commence par :

- ▶ As-tu choisi d'être chauffeur Uber ?

En 30 minutes de discussion et d'écriture.

Troisième consigne d'écriture

Décrivez la journée type d'un.e travailleur.se tiré.e au sort. 10 ou 20 minutes d'écriture.

- ▶ Umberto, jeune homme au pair espagnol dans une famille monoparentale belge : la maman, une fille de 13 ans, deux garçons de 4 et 6 ans et un gros chien
- ▶ Patty, ouvrière en boucherie aux abattoirs d'Anderlecht
- ▶ Léo, sexboy c'est-à-dire un homme qui prend des poses « sexy » devant une caméra et est payé par des gens qui le regardent sur internet
- ▶ Leila, livreuse à vélo pour Uber ou Deliveroo
- ▶ Simon, travailleur dans un atelier d'emballage de pralines et prisonnier

Lors du tour de lecture à voix haute, le.la responsable veillera à souligner les différences qui apparaîtront chez les écrivante.s qui ont tiré au sort un même personnage. Un débat peut naître du constat de ces différences. Dans ce cas, laisser le débat se dérouler pendant 10 minutes maximum puis ramener les participant.e.s à la suite de l'atelier.

Quatrième consigne d'écriture

Dans un texte, décrivez pour quelles raisons votre personnage tiré au sort pourrait se retrouver au chômage. Parlez de son employeur, de ses conditions de travail, de ses collègues, des fautes qu'il pourrait avoir commises...

20 minutes d'écriture.

- ▶ Ugolin, 18 ans, éparpilleur de nuages
- ▶ Fanette, 25 ans, cueilleuse de rosée
- ▶ Bicham, 40 ans, fabricant de rêves
- ▶ Puerto, 50 ans, arrêteur de trains
- ▶ Poulette, 62 ans, allumeuse d'étoiles

Cinquième consigne d'écriture

Écrivez un texte dont la dernière phrase sera : « Albert a finalement trouvé du travail et devrait en être heureux mais pourtant, il ne l'est pas ».

20 minutes d'écriture.

Sixième consigne d'écriture

En 10 minutes, écrivez un texte qui comprend un maximum de mots qui se trouvent dans cette liste :

à ou au - avoir (peut être conjugué) - choix - chômage - condition.s - contre - de, du ou des - droit - équitable.s - et - la, le ou les - libre - personne - protection - satisfaisante.s - son - tout.e - travail

Après la lecture des textes à voix haute, le.la responsable explique que tous ces mots sont ceux de l'extrait suivant :

Article 23 de la déclaration des Droits de l'Homme : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ».

ACTIVITÉ 3 : Pour ou contre le travail en prison

L'une des 4 grandes parties de l'exposition Unfree labor traite du travail des détenus dans les prisons d'Allemagne, du Luxembourg et de Belgique. Discutons-en...

Objectifs

- ▶ Amener les participant.e.s à adopter un point de vue qui n'est pas forcément le leur
- ▶ Encourager le débat sur le sujet du travail en prison

Types de public

- ▶ Tous publics

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau

Durée

En fonction de la taille du groupe, maximum 2 heures.

Déroulement

Un premier tour de table va se dérouler et durant ce tour de table, chaque personne présente va trouver un argument contre le travail en prison. Un même argument ne peut pas être cité deux fois sauf si la deuxième personne qui le cite apporte à l'argument des nuances que la première personne n'avait pas introduites dans son argumentaire. Chaque personne doit absolument trouver un argument. Si certaines ne parviennent vraiment pas à en trouver, alors le.la responsable peut donner le feu vert aux autres pour lui « souffler » un argument.

Au fur et à mesure, les arguments sont notés brièvement au tableau, dans une colonne CONTRE.

Le même travail de réflexion va être mené cette fois en faveur du travail en prison, le groupe remplissant ainsi une colonne POUR.

Lorsque les deux colonnes sont complétées, le débat, entamé lors des tours de table, peut continuer si le.la responsable sent que certain.e.s ont encore des choses à dire. A la fin du débat, le.la responsable explique que nous allons affiner notre opinion lors de la visite de l'exposition, qui donnera sans doute d'autres arguments pour ou contre que ceux cités ici aujourd'hui.

Prolongement possible

Après la visite de l'exposition, le.la responsable peut demander aux participant.e.s si certain.e.s ont changé d'avis en visitant l'exposition.

ACTIVITÉ 4 : À l'emporte-pièce

Un emporte-pièce est un outil de forme déterminée qui sert à enlever un morceau de la même forme d'une matière, comme de la pâte à pâtisserie ou du bois. L'emporte-pièce « tranche net » dans la matière.

Une opinion « à l'emporte-pièce » se dit d'une opinion brutale, sans finesse, émise à la hâte, sans réfléchir, qui « tranche net ».

Objectifs

- ▶ Combattre les a priori et les opinions « à l'emporte-pièce »
- ▶ Susciter la réflexion, encourager la compassion ou en tout cas l'empathie

Types de public

- ▶ Tous publics

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau

Durée

La durée dépend du nombre de participant.e.s ainsi que du nombre d'affirmations ou opinions sélectionnées par le.la responsable du groupe.

Déroulement

Une à une, le.la responsable de groupe va noter au tableau une affirmation ou opinion. Chacune des affirmations ou opinions notée au tableau va devoir être démontée par le groupe. Pour ce faire, chacun.e va citer une chose qui contredit ou apporte de la nuance à l'affirmation ou opinion notée au tableau. Tou.te.s doivent jouer le jeu et citer au moins une chose.

Voici la liste des opinions ou affirmations à démonter :

- ▶ À propos des sans-papiers : « Ils auraient pu rester chez eux ! »
- ▶ À propos des salaires de misère : « Je ne peux quand même rien y changer ! »
- ▶ À propos d'une commande de pizzas livrées à domicile qui arrive en retard : « Je ne donnerai pas de pourboire. Le service est lamentable ! »
- ▶ À propos d'ouvriers qu'un mini-bus vient chercher à domicile pour les emmener sur le chantier : « Ils ont la belle vie ! »
- ▶ À propos d'un sans-papiers qui a trouvé du travail au noir mais qui est très mal payé : « Il peut déjà être content d'avoir trouvé du travail ! »
- ▶ À propos de viande issue d'un abattoir qui exploite ses travailleurs : « C'est pas cher et moi, je n'ai pas l'argent pour acheter ailleurs ! »
- ▶ À propos d'une femme qu'un homme croit reconnaître dans la rue : « C'est une salope, je l'ai déjà vue dans des films porno ! »
- ▶ À propos d'une fille au pair : « Elle gagne sûrement très bien sa vie. Je connais la famille dans laquelle elle travaille, ce sont des gens riches ! »
- ▶ À propos d'un coursier à vélo : « C'est déjà une chance de faire du sport toute la journée mais en plus, tu es payé pour ça ! »
- ▶ À propos des chômeurs : « Tous des profiteurs ! »

Prolongement possible

Après la visite de l'exposition, le.la responsable peut demander aux participant.e.s s'il est plus facile de démonter les opinions ou affirmations après la visite de l'exposition qu'avant.

ACTIVITÉ 5 : Au pair

Un jeune au pair est en principe une personne qui vient dans un pays pour y apprendre la langue et la culture et qui, pour cette raison, réside chez une famille. En échange, il peut lui être demandé de participer à des tâches ménagères.

Objectif

- ▶ Amener une réflexion selon deux angles différents et recouper les deux points de vue
- ▶ Encourager la compassion ou en tout cas l'empathie

Types de public

- ▶ Tous publics

Matériel nécessaire

- ▶ Si possible, 2 locaux différents
- ▶ Matériel pour écrire

Durée

De 2 à 3 heures

Déroulement

Le groupe est divisé en deux sous-groupes. Chaque sous-groupe s'installe autour d'une table ou sur des chaises en rond. L'idéal est de pouvoir les installer dans deux locaux différents.

Le premier sous-groupe reçoit la consigne suivante :

Vous êtes une famille belge composée de 2 parents qui travaillent à temps plein et de 3 enfants de 2, 6 et 14 ans. Vous vous apprêtez à accueillir chez vous un jeune homme au pair de 18 ans, Portugais, parlant très peu le français. Rédigez un programme d'activités à lui proposer mais aussi de tâches à lui demander.

Le deuxième sous-groupe reçoit la consigne suivante :

Vous êtes une famille portugaise dont le fils de 18 ans s'apprête à partir vivre en Belgique quelques mois en tant que jeune au pair. Il vous explique que sa famille d'accueil est composée d'un couple et de 3 enfants, de 2 à 14 ans. Il aimerait établir une liste de ce qu'il peut faire pour aider la famille mais aussi de ce qu'il aimerait que la famille fasse pour lui. Il vous demande si vous avez une idée de ce qu'il peut noter sur la liste.

Attention, un sous-groupe ne peut pas connaître la consigne donnée à l'autre sous-groupe. Chacun a une demi-heure pour établir sa liste.

Lorsque tout le monde se réunit à nouveau, le premier sous-groupe va présenter à l'autre son travail : quelle était la consigne ? Qu'ont-ils mis sur la liste des activités à proposer et des tâches à demander ?

Le deuxième groupe fait ensuite le même travail.

On discute ensuite des recoupements et des différences de proposition entre les deux groupes. Qu'est-ce qui peut expliquer ces recoupements et différences ? Qu'est-ce qui est juste et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Prolongement possible

Après la visite de l'exposition, le responsable du groupe peut proposer que l'on reprenne les listes établies pendant l'activité et qu'on en reparle, pour voir si les avis ont évolué.

Après avoir visité l'expo

ACTIVITÉ 6 : Bingo

Dans l'exposition, vous avez eu l'occasion d'écouter un reportage sur le travail en prison dans lequel témoignaient deux personnes : Damien Scalia de la Ligue des Droits Humains et Jean-Marc Boumal, directeur de Cellmade.

Cellmade est le label de la Régie du travail pénitentiaire, un service autonome du SPF Justice. Depuis 1931, Cellmade s'occupe de la mise au travail et de la formation de détenus dans les établissements pénitentiaires belges.

La Ligue des droits humains a été créée en 1901 en Belgique. Elle combat les atteintes portées aux droits humains en Belgique et partout dans le monde.

Avez-vous écouté ce reportage ? Entièrement ou pas ? D'une oreille distraite ou attentive ? Qu'en avez-vous retenu ?

(Ré) écoutons-le... en scannant ce QR code :



ou en cliquant [ici](#).

Objectif

- ▶ Créer des écoutes différentes d'un même document sonore, attirer l'attention des participant.e.s sur un certain nombre de mots
- ▶ Travailler le français oral

Types de public

- ▶ FLE
- ▶ Alpha

Matériel nécessaire

- ▶ De quoi lire et amplifier le document audio
- ▶ Une grille de bingo par participant.e

Durée

Environ une heure

Déroulement

Avant d'écouter le document sonore, le.la responsable va distribuer à chacun.e une grille de bingo et expliquer comment cela fonctionne : lorsque vous entendez un de ces mots, vous l'entourez dans la grille. Lorsque tous les mots d'une diagonale (du coin en-haut à gauche au coin en-bas à droite ou l'inverse), d'une ligne horizontale ou d'une ligne verticale sont entourés, vous pouvez alors crier « bingo ! ».

Il faut aussi vérifier que chacun.e connaît la signification de tous ces mots. Si ce n'est pas le cas, on va chercher dans un dictionnaire ce qu'il signifie (ou utiliser un traducteur sur internet).

Lorsque tout le monde a bien compris chaque mot et que chacun.e a sa grille devant soi (y compris le.la responsable, qui joue comme les autres), le.la responsable lance la lecture du document audio. Et chacun cherche dans sa grille...

20 grilles de bingo différentes pour un maximum de 20 participante.s

1.

Atelier	Bénéfices	Choix	Chômage	Consentement
Critiques	Délocalisation	Discrimination	Droits	Flexibilité
Forcé	Formations	Gain	Gratification	Indemnité
Label	Motivation	Occupation	Opacité	Pension
Pièce	Prescrits	Production	Profit	Rapport Q/P
Récriminations	Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Cotisation

!/ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

2.

Cotisation	Atelier	Bénéfices	Choix	Chômage
Consentement	Critiques	Délocalisation	Discrimination	Droits
Flexibilité	Forcé	Formations	Gain	Gratification
Indemnité	Label	Motivation	Occupation	Opacité
Pension	Pièce	Prescrits	Production	Profit
Rapport Q/P	Récriminations	Réinsertion	Remboursement	Rémunération

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

3.

Rémunération	Cotisation	Atelier	Bénéfices	Choix
Chômage	Consentement	Critiques	Délocalisation	Discrimination
Droits	Flexibilité	Forcé	Formations	Gain
Gratification	Indemnité	Label	Motivation	Occupation
Opacité	Pension	Pièce	Prescrits	Production
Profit	Rapport Q/P	Récriminations	Réinsertion	Remboursement

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

4.

Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier	Bénéfices
Choix	Chômage	Consentement	Critiques	Délocalisation
Discrimination	Droits	Flexibilité	Forcé	Formations
Gain	Gratification	Indemnité	Label	Motivation
Occupation	Opacité	Pension	Pièce	Prescrits
Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations	Réinsertion

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

5.

Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier
Bénéfices	Choix	Chômage	Consentement	Critiques
Délocalisation	Discrimination	Droits	Flexibilité	Forcé
Formations	Gain	Gratification	Indemnité	Label
Motivation	Occupation	Opacité	Pension	Pièce
Prescrits	Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

6.

Prescrits	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier
Motivation	Choix	Chômage	Consentement	Critiques
Formation	Discrimination	Droits	Flexibilité	Forcé
Délocalisation	Gain	Gratification	Indemnité	Label
Bénéfices	Occupation	Opacité	Pension	Pièce
Réinsertion	Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

7.

Prescrits	Production	Rémunération	Cotisation	Atelier
Motivation	Occupation	Chômage	Consentement	Critiques
Formation	Gain	Droits	Flexibilité	Forcé
Délocalisation	Discrimination	Gratification	Indemnité	Label
Bénéfices	Choix	Opacité	Pension	Pièce
Réinsertion	Remboursement	Profit	Rapport Q/P	Récriminations

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

8.

Prescrits	Production	Profit	Cotisation	Atelier
Motivation	Occupation	Opacité	Consentement	Critiques
Formation	Gain	Gratification	Flexibilité	Forcé
Délocalisation	Discrimination	Droits	Indemnité	Label
Bénéfices	Choix	Chômage	Pension	Pièce
Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Rapport Q/P	Récriminations

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

9.

Prescrits	Production	Profit	Rapport Q/P	Atelier
Motivation	Occupation	Opacité	Pension	Critiques
Formation	Gain	Gratification	Indemnité	Forcé
Délocalisation	Discrimination	Droits	Flexibilité	Label
Bénéfices	Choix	Chômage	Consentement	Pièce
Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Récriminations

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

10.

Prescrits	Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations
Motivation	Occupation	Opacité	Pension	Pièce
Formation	Gain	Gratification	Indemnité	Label
Délocalisation	Discrimination	Droits	Flexibilité	Forcé
Bénéfices	Choix	Chômage	Consentement	Critiques
Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

11.

Critiques	Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations
Motivation	Prescrits	Opacité	Pension	Pièce
Formation	Gain	Occupation	Indemnité	Label
Délocalisation	Discrimination	Droits	Gratification	Forcé
Bénéfices	Choix	Chômage	Consentement	Flexibilité
Réinsertion	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

12.

Critiques	Production	Profit	Rapport Q/P	Récriminations
Motivation	Prescrits	Opacité	Pension	Réinsertion
Formation	Gain	Occupation	Pièce	Label
Délocalisation	Discrimination	Indemnité	Gratification	Forcé
Bénéfices	Droits	Chômage	Consentement	Flexibilité
Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation	Atelier

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

13.

Critiques	Atelier	Production	Profit	Rapport Q/P
Récriminations	Motivation	Prescrits	Opacité	Pension
Réinsertion	Formations	Gain	Occupation	Pièce
Label	Délocalisation	Discrimination	Indemnité	Gratification
Forcé	Bénéfices	Droits	Chômage	Consentement
Flexibilité	Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

14.

Flexibilité	Atelier	Production	Profit	Rapport Q/P
Forcé	Motivation	Prescrits	Opacité	Pension
Label	Formations	Gain	Occupation	Pièce
Réinsertion	Délocalisation	Discrimination	Indemnité	Gratification
Récriminations	Bénéfices	Droits	Chômage	Consentement
Critiques	Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

15.

Flexibilité	Choix	Production	Profit	Rapport Q/P
Forcé	Bénéfices	Prescrits	Opacité	Pension
Label	Délocalisation	Gain	Occupation	Pièce
Réinsertion	Formations	Discrimination	Indemnité	Gratification
Récriminations	Motivation	Droits	Chômage	Consentement
Critiques	Atelier	Remboursement	Rémunération	Cotisation

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

16.

Flexibilité	Choix	Remboursement	Profit	Rapport Q/P
Forcé	Bénéfices	Droits	Opacité	Pension
Label	Délocalisation	Discrimination	Occupation	Pièce
Réinsertion	Formations	Gain	Indemnité	Gratification
Récriminations	Motivation	Prescrits	Chômage	Consentement
Critiques	Atelier	Production	Rémunération	Cotisation

!\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

17.

Flexibilité	Choix	Remboursement	Rémunération	Rapport Q/P
Forcé	Bénéfices	Droits	Chômage	Pension
Label	Délocalisation	Discrimination	Indemnité	Pièce
Réinsertion	Formations	Gain	Occupation	Gratification
Récriminations	Motivation	Prescrits	Indemnité	Consentement
Critiques	Atelier	Production	Profit	Cotisation

!/\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

18.

Flexibilité	Choix	Remboursement	Profit	Cotisation
Forcé	Bénéfices	Droits	Opacité	Consentement
Label	Délocalisation	Discrimination	Occupation	Gratification
Réinsertion	Formations	Gain	Indemnité	Pièce
Récriminations	Motivation	Prescrits	Chômage	Pension
Critiques	Atelier	Production	Rémunération	Rapport Q/P

!/\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

19.

Bénéfices	Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation
Forcé	Discrimination	Droits	Chômage	Consentement
Label	Délocalisation	Occupation	Indemnité	Gratification
Réinsertion	Formations	Gain	Occupation	Pièce
Récriminations	Motivation	Prescrits	Opacité	Pension
Critiques	Atelier	Production	Profit	Rapport Q/P

!/\ Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

19.

Bénéfices	Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation
Forcé	Discrimination	Droits	Chômage	Consentement
Label	Délocalisation	Occupation	Indemnité	Gratification
Réinsertion	Formations	Gain	Pension	Pièce
Récriminations	Motivation	Prescrits	Opacité	Flexibilité
Critiques	Atelier	Production	Profit	Rapport Q/P

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

20.

Bénéfices	Choix	Remboursement	Rémunération	Cotisation
Forcé	Discrimination	Droits	Chômage	Critiques
Label	Délocalisation	Occupation	Consentement	Gratification
Réinsertion	Formations	Indemnité	Pension	Pièce
Récriminations	Gain	Prescrits	Opacité	Flexibilité
motivation	Atelier	Production	Profit	Rapport Q/P

!! Rapport Q/P = Rapport Qualité/Prix

Après cette écoute, le/la responsable demande à chacun.e de citer une chose (et une seule) qu'il a retenue de ce qui a été dit dans le document sonore. On ne peut pas répéter ce qu'une autre personne du groupe a déjà dit.

Ensuite, on écoute une dernière fois le document sonore avant de se quitter.

ACTIVITÉ 7 : Travail libre ?

Qu'est-ce qu'un travail libre ? Trouvons ensemble notre propre définition.

Objectif

- ▶ Réfléchir ensemble aux notions de travail libre et de travail forcé
- ▶ Définir ensemble le travail libre
- ▶ Prendre conscience des réalités du travail par l'échange avec les autres participant.e.s

Types de public

- ▶ Un public dont la majeure partie des membres ont déjà travaillé pour un employeur ou en tant qu'indépendant.e.

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau

Durée

Deux séances d'une demi-journée

Déroulement

Séance 1

Le/la responsable du groupe va poser des questions différentes aux différent.e.s participant.e.s présent.e.s. Chacun.e répond à la question qui lui est posée. S'il faut plusieurs tours de table pour épuiser les questions, nous ferons plusieurs tours de table. S'il n'y a pas assez de questions pour tout le monde, une question pourra être posée plusieurs fois.

Si des discussions et échanges naissent des réponses données par les participant.e.s, le/la responsable veillera à les laisser durer pendant 5 à 10 minutes. Il/elle veillera à prendre note afin de rappeler aux participant.e.s, le cas échéant, lors de la prochaine séance, l'essentiel de ce qui a été dit aujourd'hui.

Questions

- ▶ T'es-tu déjà senti.e obliger d'accepter un travail que tu n'avais pas envie d'effectuer ? Pourquoi ?
- ▶ As-tu déjà effectué un travail pour lequel tu espérais une rémunération mais pour lequel tu n'en as finalement pas obtenu ? Dans quel cadre ?
- ▶ As-tu déjà effectué un travail pour lequel tu espérais une rémunération plus importante que celle que tu as finalement obtenue ? Quel était ce travail ?
- ▶ T'est-il déjà arrivé d'avoir un problème dans le cadre professionnel et de ne pas pouvoir le résoudre car tu t'es rendu compte que tu n'avais pas du tout ou pas assez de droits ? Que t'est-il arrivé ?
- ▶ As-tu déjà travaillé au noir ?
- ▶ As-tu déjà dû acheter toi-même ton équipement de travail ?
- ▶ Tes frais de transport ont-ils toujours été remboursés par ton employeur ?

- ▶ As-tu déjà travaillé dans un endroit où il n'y avait pas de délégation syndicale ? Où ?
- ▶ As-tu déjà travaillé plus de 40 heures par semaine ?
- ▶ As-tu déjà travaillé 7 jours sur 7 ?
- ▶ As-tu déjà travaillé dans un endroit où les pauses n'étaient pas autorisées ?
- ▶ Ton travail t'a-t-il déjà obligé.e à rester sur place plusieurs jours d'affilée ? Ton logement a-t-il été payé par ton employeur durant ce temps ?
- ▶ T'es-tu déjà senti.e en danger physique sur ton lieu de travail ?
- ▶ T'es-tu déjà senti.e en danger psychique sur ton lieu de travail ?
- ▶ T'est-il déjà arrivé de te dire que tu voulais arrêter ton travail pour l'une ou l'autre raison ? Si oui, as-tu pu arrêter facilement ?
- ▶ As-tu déjà été au chômage ?

Séance 2

Le.la responsable du groupe fait un tour de table pour savoir ce que les participant.e.s ont retenu de ce qui a été dit lors de la séance précédente. S'il.elle le juge nécessaire, il.elle complète le retour des membres du groupe.

Ensuite, il.elle explique qu'aujourd'hui, on va écrire ensemble une définition du travail libre à partir de tout ce qui a été dit la dernière fois. Il demande à chacun.e ce qu'est, pour lui.elle, un travail libre et note les réponses au tableau.

Ensuite, le.la responsable vérifie que tous les aspects ont bien été abordés : consentement, rémunération correcte, respect des droits, accès au logement, sécurité, protection sociale, liberté de choix et de mouvements...

Avec tout ce qui a été écrit au tableau, on essaie de rédiger une définition.

ACTIVITÉ 8 : Qui a le choix ?

On a vu dans l'exposition que le choix peut être entre les mains des travailleurs, des employeurs ou des consommateurs. Un panneau, à la toute fin de l'exposition, nous invite à réfléchir à cette question. Réfléchissons-y tou.te.s ensemble.

Objectif

- ▶ Amener les participant.e.s à se questionner et à trouver des solutions à un problème donné
- ▶ Encourager la réflexion et l'action

Types de public

- ▶ Tous publics

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau ou grille photocopiée en A3 et affichée au mur

Durée

Une demi-journée

Déroulement

Le.la responsable du groupe présente la grille suivante aux participants, en soulignant que nous pouvons tou.te.s être amenés à jouer l'un de ces rôles un jour: travailleur.euse, employeur.euse, consommateur.trice...

	Travailleur.euse	Employeur.euse	Consommateur.trice
Travailleur.euses du sexe			
Faux.sses indépendant.e.s			
Détenu.e.s			
Jeunes au pair			

En nous posant quelques questions, nous allons tenter ensemble de remplir cette grille de solutions possibles.

Ce travail doit-il être maintenu ?

Si nous répondons NON, que peut faire chaque partie pour « abolir » ce travail ?

Si nous répondons OUI, que peut faire chaque partie pour améliorer les statuts et conditions de travail ?

Il y a 12 cases à remplir. Le.la responsable du groupe propose un maximum de 10 minutes de discussion par case.

Prolongement possible

Si le groupe se sent particulièrement concerné par l'une de ces cases, le/la responsable peut organiser une séance de réflexion spéciale autour de cette case et organiser, par exemple, des rencontres avec des travailleur.euse.s concerné.e.s, des associations dont l'objet social est de mettre en lumière les conditions de travail dans ce secteur, des syndicats...

Le résultat des réflexions du groupe peut prendre la forme d'une charte qui serait diffusée par l'organisation qui accueille le groupe...

ACTIVITÉ 8 : Qui a le choix ?

Lined writing area for activity 8.

ACTIVITÉ 9 : Vote

Durant cette activité, le.la responsable veillera à ce que le vote « secret » soit bien respecté et à ce que personne ne soit amené à dire pour ou contre quoi il.elle a voté s'il.elle ne souhaite pas le dire.

Pour améliorer les conditions de vie et de travail dans les secteurs dont parle l'exposition, des associations et des personnalités politiques proposent des solutions. En voici quelques-unes, qui vont être présentées de la façon la plus neutre possible aux membres du groupe par son.sa responsable :

PRISON

Actuellement, en Belgique, un détenu travaillant à temps plein gagne entre 200 et 450€ par mois. Il faut savoir que le travail n'est pas obligatoire, qu'un.e détenu peut bénéficier de formations et qu'il.elle travaille le plus souvent en atelier (de fabrication ou de conditionnement d'objets par exemple). Mais il.elle peut aussi participer à l'entretien des bâtiments de la prison.

Le salaire permet à un.e détenu.e :

- ▶ D'épargner pour le moment où il.elle sort de prison
- ▶ D'indemniser une éventuelle victime
- ▶ De « cantiner » (acheter des produits à boire, à manger ou d'hygiène ; louer une télé ou une radio ; consulter le médecin de son choix plutôt que le médecin choisi par l'établissement pénitentiaire...)

On pourrait également autoriser les détenu.e.s à travailler à l'extérieur des établissements pénitentiaires, à continuer à exercer leur ancien travail par exemple. Cela permettrait qu'ils aient un meilleur salaire et continuent à payer des impôts. En Norvège, où cette pratique fonctionne, le taux de récidive est de 16% alors qu'ici, en Belgique, il est de 40%

AU PAIR

Puisque les jeunes au pair sont très souvent « exploité.e.s » par leurs familles d'accueil, certains préconisent que ce statut de jeune au pair soit transformé en statut de domestique au pair, avec une rémunération comparable à celle des autres domestiques, un maximum d'heures de prestation de 20 à 25 heures par semaine, un jour de repos obligatoire...

PROSTITUTION

La prostitution de rue est la plus dangereuse, la plus insalubre, celle qui se déroule dans les pires conditions. Elle est aussi celle dont les travailleur.euse.s sont les plus persécuté.e.s par la police.

Pour cette raison, des personnes et associations préconisent que l'on instaure des zones de « paix » pour les travailleur.euse.s du sexe en rue, des zones aménagées, avec des dispositifs d'hygiène et de sécurité, des zones dans lesquelles les travailleur.euse.s seraient encadré.e.s plutôt que persécuté.e.s.

SANS PAPIERS

Assouplir la régularisation des sans-papiers, la rendre plus systématique permettrait, selon certains :

- ▶ De lutter contre l'exploitation
- ▶ De lutter contre le travail au noir
- ▶ De lutter contre le dumping social
- ▶ De lutter contre les marchands de sommeil
- ▶ De lutter contre les violences faites aux femmes
- ▶ De réguler le marché du travail
- ▶ De les faire contribuer au refinancement de la sécurité sociale
- ▶ De soutenir la relance économique
- ▶ De répondre à certains besoins urgents de main d'œuvre comme après la crise du covid
- ▶ De pallier le déficit démographique à venir, notamment de financer les pensions

Objectif

- ▶ Mettre en avant les solutions possibles à des problèmes donnés
- ▶ Se faire une idée des opinions présentes au sein d'un groupe donné

Types de public

- ▶ Groupes de minimum 10 personnes (afin de favoriser l'anonymat)

Matériel nécessaire

- ▶ Quelque chose qui puisse permettre de créer un isoloir (panneau en carton, paravent...) ou 2e local
- ▶ Une poubelle
- ▶ Une urne
- ▶ Des pailles dont une plus courte que les autres (pour tirer à la courte paille)
- ▶ Tableau

Durée

2 heures

Déroulement

Le.la responsable du groupe explique aux personnes présentes qu'elles vont être amenées à voter – ou pas – pour 5 lois en rapport avec ce qu'il.elle vient de présenter :

1. Hausse des salaires des détenu.e.s
2. Autorisation pour les détenu.e.s de travailler hors de l'établissement pénitentiaire
3. Passage du statut de jeune au pair au statut de domestique au pair
4. Institution de zones « de paix » pour les travailleur.euse.s du sexe en rue
5. Changement de politique de régularisation des sans-papiers pour une hausse du nombre de régularisation par an

Il.elle demande ensuite si quelqu'un souhaite soutenir l'une des lois en question et la défendre devant le groupe. Si c'est le cas, cette personne a 5 minutes pour préparer son « discours » qu'elle vient ensuite faire devant le groupe.

Chaque participant.e reçoit 5 papiers. Chaque papier contient une décision à voter. S'il.elle est pour le changement en question, il.elle mettra le papier dans l'urne qui se trouve dans l'isoloir. S'il.elle est contre, il.elle mettra le papier dans la poubelle qui se trouve aussi dans l'isoloir.

Une fois que chacun.e est passé.e dans l'urne, un.e participant.e est tirée à la courte paille et va aider le.la responsable à compter les bulletins de vote. On présente au tableau le nombre de voix recueillies par chacune des propositions.

Enfin, le.la responsable demande si quelqu'un est particulièrement surpris du résultat et si oui, pourquoi.

ACTIVITÉ 10 : La délégation syndicale¹

L'activité proposée est moins en lien avec l'exposition Unfree labor que les activités précédentes. Néanmoins, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme précise que chacun a le droit de s'affilier à un syndicat. Et bien sûr, le sujet des syndicats à tout à voir avec le travail, de façon générale.

Attention, l'activité que nous proposons ci-dessous peut amener des changements importants dans le fonctionnement du groupe, voire remettre en question la légitimité de la direction de l'institution dans laquelle le groupe se réunit, ou celle du/de la responsable du groupe. Il faut être prêt à accueillir les demandes de changements et à y répondre (favorablement ou défavorablement mais dans ce dernier cas, cela doit être argumenté).

Cette animation sera de préférence organisée au sein d'un groupe dont les membres se connaissent déjà assez bien et ont eu l'occasion de se réunir à plus d'une reprise.

Dans l'exposition, vous avez pu lire un extrait de l'article 23 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ». Mais à quoi sert un syndicat ?

Thématiques

Rôle du syndicat – fonctionnement institutionnel – représentation citoyenne

Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de comprendre comment fonctionne une délégation de représentants d'un groupe plus ou moins important
- ▶ Permettre aux participants de jouer un rôle actif dans l'institution qui les accueille
- ▶ Encourager la mobilisation citoyenne

¹ Cette activité est tirée du dossier d'exploitation des témoignages « Ces métiers qui sont les nôtres » <https://www.lafonderie.be/2022/12/21/ces-metiers-qui-sont-les-notres-2020-2022-2/>

Type de public

- ▶ Tous publics excepté un groupe de collègues dans une institution où il existe déjà une délégation syndicale

Matériel nécessaire

- ▶ Petits papiers pour les bulletins de vote
- ▶ Urne

Durée

Plusieurs séances

Déroulement

Séance 1

Le-la responsable de groupe explique que nous allons tenter une expérience de simulation de délégation syndicale au sein du groupe. Il-elle commence par expliquer ce qu'est un délégué syndical

(voir <https://emploi.belgique.be/fr/themes/concertation-sociale/organes-et-procedures-de-concertation-dans-lentreprise-ce-cppt-ds-etc-4>).

Voici une explication simplifiée : un délégué syndical est un travailleur syndiqué qui a été choisi par son permanent syndical (la personne, employée du syndicat, qui s'occupe des questions liées à l'institution dans laquelle travaille le délégué) OU qui a été élu par les travailleurs de son entreprise pour représenter son syndicat au sein de l'institution. Ce délégué syndical va donc jouer le rôle d'intermédiaire entre le permanent syndical et les travailleurs, mais va également représenter ses collègues auprès de la direction de l'institution. Formé sur les questions législatives (droit du travail) ainsi que sur les particularités du secteur professionnel dans lequel il travaille, le délégué syndical va défendre les droits des travailleurs de son institution auprès de la direction et, plus largement, auprès des politiques qui touchent à son domaine professionnel.

Dans le cas qui nous concerne, le-la responsable du groupe explique à ses membres que nous allons élire un ou plusieurs délégués syndicaux, qui formeront alors une délégation syndicale, qui représenteront l'ensemble des membres du groupe auprès du-de la responsable mais également auprès de la direction de l'institution dans laquelle se déroule l'activité. Il-elle explique également que nous partons du postulat qu'il n'y a qu'un seul syndicat représenté dans le groupe, le syndicat des ... (élèves, apprenants, étudiants, participants...).

Le-la responsable demande si, au sein du groupe, il y a des gens qui se portent candidats pour représenter l'ensemble du groupe.

S'il n'y a personne, alors nous partons du principe que tout le monde est candidat. Un vote est alors organisé.

S'il y a une seule personne, elle est désignée d'office et sera délégué-e du groupe.

S'il y a plusieurs personnes, un vote est organisé.

Dans le 1er et 3è cas, le-la responsable distribue à chacun un petit papier, les bulletins de vote. Les candidats vont avoir chacun-e 5 minutes pour présenter leur candidature et argumenter en leur faveur auprès de l'ensemble du groupe. Lorsque tous les candidats se sont présentés, on passe à l'élection. Le bulletin de vote doit être glissé dans l'urne.

Un-e participant-e choisi au hasard (tirage au sort, selon la date d'anniversaire, le plus âgé ou le plus jeune, etc) va dépouiller les votes avec le-la responsable de groupe.

A la fin de la séance, une ou plusieurs personnes sont élues.

Séance 2

Le-la responsable de groupe explique qu'aujourd'hui, la séance sera consacrée à la rédaction d'un cahier de revendications. La délégation syndicale va entendre les doléances de tous les membres du groupe, les noter et les placer par ordre de priorité. Le-la responsable du groupe peut donner des exemples de choses qui devraient être changées au sein du fonctionnement du groupe ou de l'institution :

- ▶ La sonnette du bâtiment ne fonctionne pas et les participant.e.s, quand ils arrivent, doivent téléphoner pour qu'on vienne leur ouvrir. C'est inacceptable -> réparer ou remplacer la sonnette
- ▶ Les pauses sont trop courtes ou trop peu nombreuses
- ▶ Le café coûte trop cher
- ▶ etc.

À la fin de la séance, la délégation syndicale doit avoir noté toutes les demandes du groupe et, avec l'aide du groupe, doit les avoir triées par ordre de priorité.

Pendant cette séance, le-la responsable du groupe va laisser les participant-e-s discuter entre eux, en se mettant de côté ou, si possible, en quittant le local.

Séance 3 et suite

À partir de cette séance, le-la responsable du groupe va proposer à la délégation syndicale de lui présenter le cahier des revendications. Des débats et discussions s'ensuivront, entre la délégation et le-la responsable de groupe mais également, si les revendications le demandent, entre la délégation et la direction de l'institution. Le-la responsable du groupe veillera à ce que la délégation revienne régulièrement faire rapport auprès du groupe de l'avancée des négociations.

A large rectangular area with horizontal blue lines, intended for writing. The lines are evenly spaced and cover the majority of the page's content area.

Que vous ayez mis sur pied une seule de ces activités, ou que vous les ayez toutes réalisées, nous serons heureux, à La Fonderie, d'avoir un retour de la façon dont cela s'est passé, de recevoir des photos, de voir le résultat de vos ateliers...

N'hésitez pas à nous envoyer de vos nouvelles à l'adresse :
ep@lafonderie.be

LA FONDERIE

Notre asbl étudie l'histoire économique et sociale de la région bruxelloise depuis près de 40 ans.

Située aux abords du canal, à Molenbeek, sur le site d'une ancienne fonderie d'art (la Compagnie des Bronzes), elle propose un regard sur l'histoire de la ville, son actualité et son devenir tout en souhaitant valoriser son patrimoine industriel.

Le travail de mémoire de La Fonderie s'articule autour de différents axes : des publications, des visites guidées et des animations pédagogiques. Son musée illustre l'histoire du travail à Bruxelles et récolte objets, témoignages et documents sur le passé économique et social de Bruxelles.

Enfin, ses activités d'éducation permanente permettent aux public associatif, citoyen et autres de s'emparer des thématiques de l'association pour en faire leurs interprétations, et leurs combats.

CAHIER D'EXPLOITATION DE L'EXPOSITION UNFREE LABOR

Les activités ont été pensées par Anne Brunelle, animatrice socioculturelle en éducation permanente ; Pascal Majérus, conservateur ; et Pauline Meunier, responsable du service éducatif du musée

Rédaction des textes : Anne Brunelle.

Cette publication numérique fait partie de la collection Education permanente des éditions de La Fonderie.